

Différenciations intra-régionales et intra-urbaines dans les parcours de formation et d'insertion.

Dodier Rodolphe

GREGUM (Groupe de Recherche en Géographie Sociale de l'Université du Maine)

UMR 6590 ESO « Espaces géographiques et Sociétés »

Université du Maine, Avenue Olivier Messiaen

72085 LE MANS CEDEX 9

Email : Rodolphe.Dodier@univ-lemans.fr

La question des inégalités dans le domaine des parcours de formation et d'insertion professionnelle est une problématique relativement courante, en particulier dans les travaux du CEREQ, à partir de l'analyse des parcours individuels permise par les enquêtes « Génération » successives. Les facteurs explicatifs de ces différenciations sont donc connus, avec par exemple des différenciations de genre très importantes dans les parcours de formation, et le rôle déterminant du niveau de diplôme et de la conjoncture du marché du travail pour les différenciations dans les parcours d'insertion professionnelle. L'origine sociale est également souvent invoquée, car elle joue tant dans la nature des parcours de formation (choix et possibilité de poursuites d'étude plus importants pour les PCS de type cadre), que lors de l'insertion professionnelle (rôle souvent important des relations sociales, etc.). Cette origine sociale est principalement appréhendée par l'effet de la PCS des parents, par contre la dimension spatiale est généralement absente de ces réflexions. Lorsque la dimension spatiale est mise en avant (de Koninck 1992), l'analyse porte sur les mobilités étudiantes ou les flux générés par l'insertion professionnelle à l'échelle inter-régionale, avec la mise en évidence de la polarisation par l'Ile-de-France (Baron et al. 2003), ou sur une recherche d'explication des disparités d'insertion professionnelle à partir des effets d'offre de formation et du fonctionnement du marché du travail local (Martinelli et al. 2004). Par contre, l'échelle intra-régionale ou intra-urbaine ne semble pas utilisée, et la problématique ne pose jamais comme hypothèse préalable que le fait de résider dans tel ou tel type d'espace est constitutif de l'identité des individus au même titre que la profession des parents. Si on accepte le postulat qu'il existe une dimension territoriale à l'identité sociale comme le fait la géographie sociale (Frémont 1976, Héryn et Muller (dir) 1998, Fournier (dir) 2001), alors on peut poser la question de l'existence de disparités dans les parcours de formation et d'insertion professionnelle selon l'origine géographique.

Or, la mise en évidence d'effets intra-régionaux est délicate sur le plan méthodologique. Les méthodes du type « toutes choses égales par ailleurs » donnent ainsi de piètres résultats, au sens où l'intégration de cette dimension spatiale n'améliore que très marginalement les modèles proposés. Ce résultat incite à poser l'hypothèse de l'absence de rôle spécifique de la dimension spatiale intra-régionale.

La première phase de ce travail consiste donc à caractériser les différenciations intra-régionales, en se focalisant dans un premier temps sur les parcours de formation. L'analyse des taux de scolarisation dans un espace-laboratoire spécifique (la région Pays de la Loire) permettra de mettre en évidence des différenciations spatiales nettes, nuancées selon deux paliers fondamentaux, l'entrée dans l'enseignement supérieur et la distinction entre supérieur court et supérieur long. La région des Pays de la Loire est un espace laboratoire particulièrement intéressant par sa variété, les types d'espace alternant entre métropole régionale (Nantes), villes intermédiaires et moyennes, campagnes plus ou moins vivantes. La distinction rural / urbain se creuse constamment au fur et à mesure que l'âge augmente, mais les disparités spatiales se manifestent aussi à l'intérieur même de chaque système urbain.

L'approche en terme de bassin de formation, en faisant varier les niveaux d'étude, montrera d'autres effets géographiques, plus axés sur la distance et l'accessibilité, sur les migrations des étudiants et sur les effets de concurrence entre établissements. Cette première phase du travail permettra de prouver qu'il existe donc d'importantes différenciations intra-régionales.

A partir de ces résultats, deux hypothèses peuvent être proposées. La première est liée à la mobilité des jeunes en âge de scolarisation. La seconde insiste plus sur les différenciations sociales générées. Si ces différenciations ne génèrent pas de disparités de devenir d'une classe d'âge donnée, ce que semble prouver l'absence de poids dans les modèles « toutes choses égales par ailleurs », c'est que les jeunes habitant dans les espaces ruraux ou les marges périurbaines n'ont pas un comportement différent de celui des jeunes habitant dans le cœur des villes. Les différenciations observées ne seraient donc que la résultante de comportements migratoires largement induits par la disponibilité des postes de travail, en particulier pour les emplois qualifiés particulièrement concentrés dans les plus grandes villes. La deuxième hypothèse, complémentaire, consiste à considérer que les différenciations observées ne sont que la résultante de l'effet des structures sociales, la surreprésentation des catégories populaires dans l'espace rural et les marges périurbaines conduisant à une plus grande propension à faire des études courtes, avec les trajectoires d'insertion professionnelles correspondantes. Il n'existerait en fait pas de différence de devenir à niveau équivalent de diplôme quelle que soit l'origine géographique. Nous testerons ces deux hypothèses à partir de la source « Génération 98 » du CEREQ, donc en raisonnant sur un espace plus large qu'une seule région.

Dans les deux cas, les différenciations géographiques seront basées sur la recherche de disparités à plusieurs échelles :

- à l'échelle intra-régionale, entre l'espace rural et l'espace urbain, les différences d'accessibilité au système de formation prenant ici une dimension forte, avec une position spécifique de l'espace périurbain dans lequel la mobilité quotidienne agit comme une alternative à la mobilité résidentielle.
- entre agglomérations avec surtout la recherche des effets de hiérarchie urbaine, les régulations existantes dans les métropoles semblant les rendre plus à même de s'adapter aux transformations induites par la nouvelle gestion des « ressources humaines », en particulier en absorbant une grande part des jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail, contrairement aux pôles ruraux.
- à l'échelle intra-urbaine, entre quartiers et couronnes d'une même ville avec un effet de structure sociale à partir des nouveaux indicateurs sociaux émanant de la précarité et de la flexibilité croissante de l'emploi, de la recomposition des ménages et de la diversité culturelle, mais aussi de variables géographiques basiques, comme la distance au lieu de formation ou la possibilité de contourner la carte scolaire (Rouault 2003). Cette dimension sera imparfaitement analysée, l'opposition entre « beaux quartiers » et « banlieues défavorisées » étant souvent interne aux communes-centres des agglomérations.

Le but final est d'essayer de proposer sur certains espaces témoins un panorama complet du devenir d'une génération donnée, tant en termes de trajectoires de formation, qu'en termes d'espaces d'insertion professionnelle et de mobilité géographique, niveau par niveau, de manière à traduire concrètement la façon dont fonctionne le filtre social et géographique du couplage entre système de formation et marché de l'emploi.

1/ A la recherche des différenciations intra-régionales

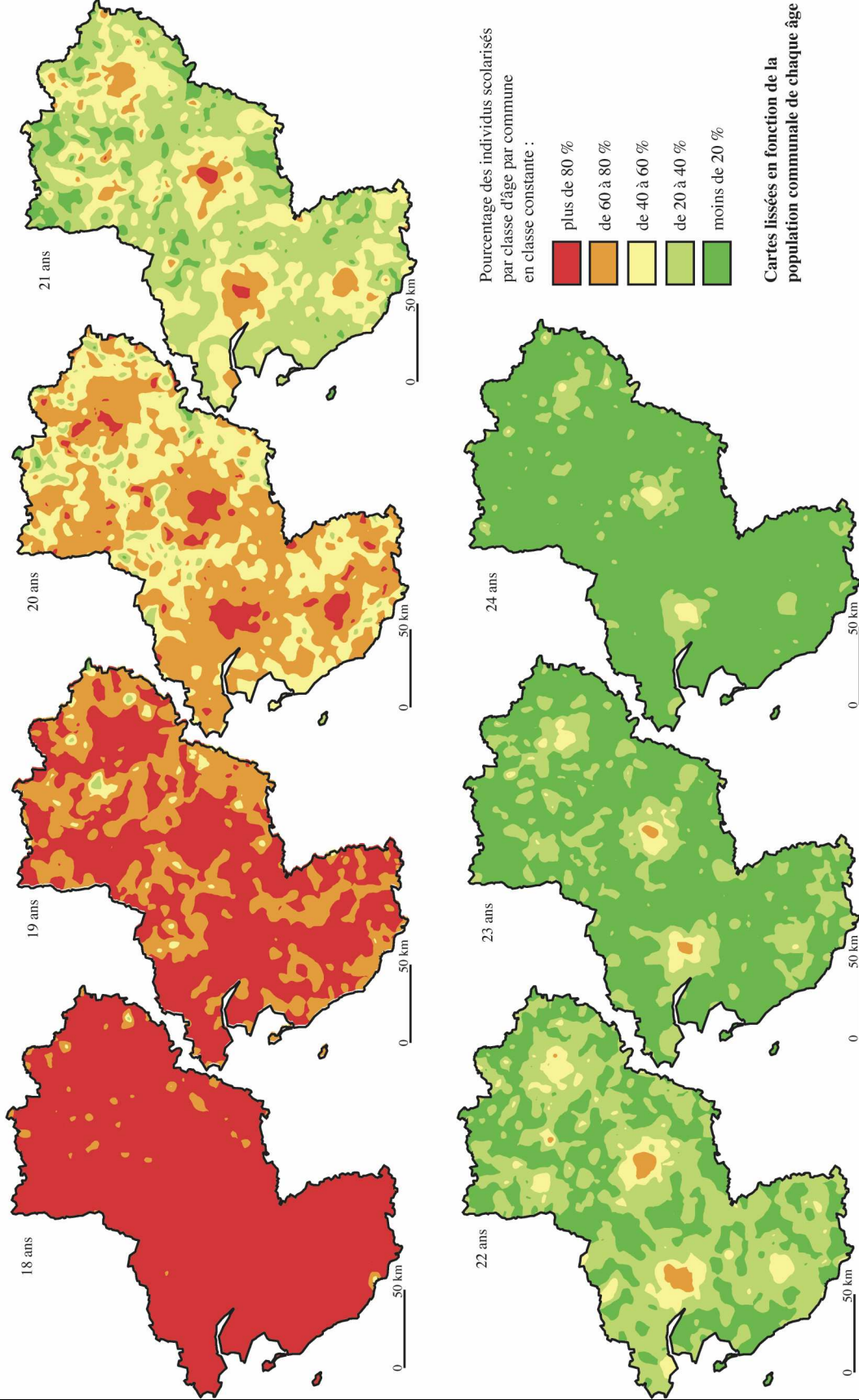
Avant d'expliquer les processus fins de différenciations spatiales dans les parcours de formation et d'insertion professionnelle, il est apparu indispensable de procéder à une mise

au clair de ces différenciations. En effet, il est trop courant de se baser sur des représentations erronées dans ce domaine, par exemple en considérant que les principaux problèmes autour des questions de formation sont exclusivement urbains. La démarche initiée dans cette partie consiste donc à partir d'indicateurs très simples, très basiques, les taux de scolarisation, calculés sur la base du recensement de 1999 (source INSEE).

1.1 Méthodes de cartographie

Les cartes de cette première approche empirique sont suffisamment originales pour nécessiter un petit développement méthodologique. Une cartographie à l'échelon des communes est tout à fait possible et sert même de base à l'obtention des cartes finales. Toutefois, cette manière de faire des cartes, quoique très classique, n'est pas totalement satisfaisante sur le plan méthodologique. En effet, l'impression visuelle laissée par la carte dépend avant tout de la surface des communes et non de leur population réelle. De plus, comme la plupart de nos cartes ne concernent qu'une seule génération, le taux de scolarisation obtenu est parfois une donnée un peu aléatoire, notamment lorsque la commune est très peu peuplée, même si elle exacte (le chiffre est issu de l'exploitation exhaustive du recensement). L'impression laissée par la carte dépend alors beaucoup trop de la maille communale, formée de grandes communes en Loire-Atlantique (les chiffres seront alors réguliers), de communes beaucoup plus petites dans le nord de la Sarthe (dans lesquelles les variations locales seront beaucoup plus fortes de façon aléatoire). Pour pallier ces différents problèmes, une méthode originale de lissage a donc été adoptée. Cette méthode consiste à projeter un filtre sur la carte initialement obtenue à partir de la maille communale. Pour chaque pixel de la carte, la valeur du pixel ne dépend plus seulement de la commune dans laquelle il se trouve. Sa valeur est calculée en fonction de tous les pixels présents dans une zone circulaire dont on peut faire varier la taille. Après quelques essais, il est apparu qu'un cercle de 20 pixels de diamètre, soit environ de 7 km était la maille optimale pour ces cartes, permettant un lissage minimal de la carte sans gommer de façon trop forte les différenciations fines. Il n'y a que dans les zones frontalières d'autres régions que le lissage est un peu faible, le cercle de 7 km étant évidemment incomplet, ce qui peut encore générer quelques aléas. Si l'objectif était de mettre prioritairement en évidence des différenciations régionales, il faudrait évidemment adopter un filtre de diamètre plus important. De plus, et cela est vraiment une nouveauté méthodologique, la valeur de chaque pixel entrant dans le calcul a été pondéré par la population de la tranche d'âge de la commune dont il fait partie. La représentation cartographique obtenue est ainsi beaucoup plus fidèle à la réalité sociale, tenant compte de la population des communes et non de leur surface pour l'impression visuelle laissée par la carte, tout en proposant un lissage des données permettant d'éliminer les valeurs un peu aléatoires liées à la population plus ou moins importante de chaque commune.

Scolarisation des 18-24 ans dans les Pays de la Loire



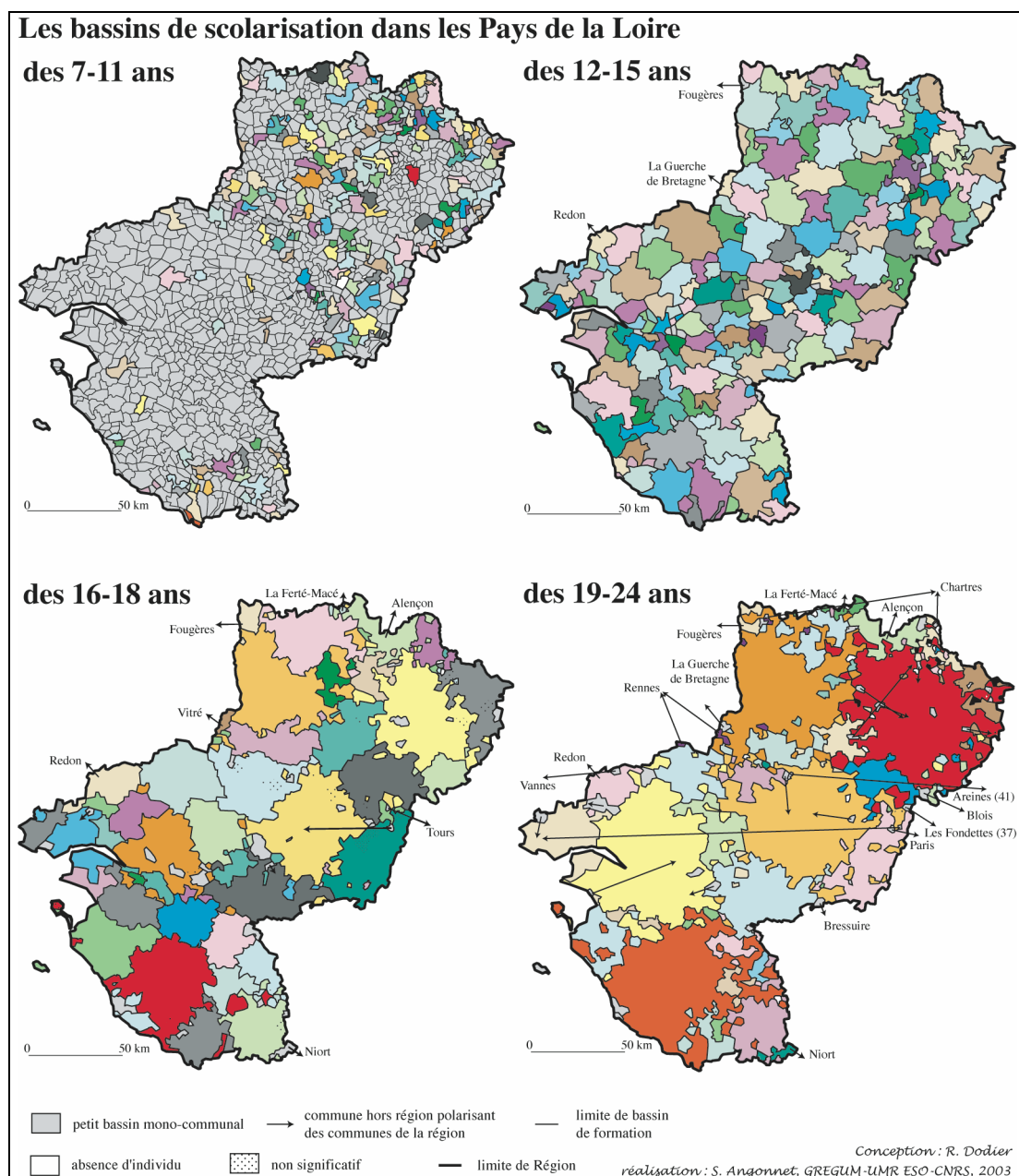
Conception : R. Dodier
réalisation : S. Angonnet, A. Wrobel, GREGUM-UMR ESO-CNRS, 2003

1.2 La polarisation par la scolarisation

L'enchaînement des cartes de taux de scolarisation permet de démontrer que la baisse régulière du taux de scolarisation au fur et à mesure que l'âge augmente s'accompagne d'un renforcement des inégalités spatiales. Deux temps forts marquent plus particulièrement ce renforcement des inégalités spatiales : un premier temps correspond à l'entrée dans le supérieur entre 19 et 21 ans ; le second correspond à la distinction entre l'enseignement supérieur court et l'enseignement supérieur long vers 24 ans. Lors de l'entrée dans le supérieur, deux processus majeurs peuvent être observés. D'une part la distinction rural / urbain se creuse de plus en plus lorsque l'âge augmente. D'autre part, les disparités spatiales à l'intérieur même de chaque système urbain apparaissent, avec une diminution des taux de scolarisation du centre vers les marges périurbaines. Deux processus de moindre ampleur peuvent également s'observer : des effets intra-régionaux (soit entre espaces ruraux, soit entre grands systèmes urbains) et des disparités à l'intérieur même des agglomérations centrales (notamment entre quartiers d'habitat social et « beaux » quartiers). Dans tous les cas, le lien avec la composition sociale de la commune est évident. Le second temps de l'accroissement des disparités de scolarisation concerne les 24 ans. La norme dans le milieu rural est bien sûr l'insertion sur le marché du travail. L'hypothèse d'une forte émigration depuis les zones rurales pour pouvoir suivre des études longues est donc posée. A l'opposé des zones rurales, la concentration des 24 ans encore présents dans le système de formation dans les communes-centres des grandes agglomérations est particulièrement spectaculaire. Si, pour les 21 ans, les mobilités quotidiennes permettent un accès à l'enseignement supérieur de la plupart des catégories sociales urbaines et périurbaines, pour les 24 ans elles ne jouent plus le même rôle pondérateur. D'une part, les migrations interurbaines en fonction des spécialisations présentes dans chaque grand bassin sont plus intenses et se traduisent par des lieux de résidence des 24 ans scolarisés plus concentrés près des sites universitaires. D'autre part le besoin d'émancipation de cette tranche d'âge vis-à-vis des parents s'exprime avec plus de force et se traduit spatialement par une migration de certains d'entre eux (notamment ceux d'origine sociale relativement élevée) du périurbain vers la ville centre. La convergence de ces mouvements conduit donc à une très grande polarisation de cette tranche d'âge (y compris pour les actifs d'ailleurs), conduisant à des disparités spatiales importantes.

1.3 L'approche par les bassins de formation

Une deuxième approche, à partir des bassins de formation, permet de confirmer, si besoin est, l'existence d'importantes disparités. Il s'agit cette fois de disparités d'accessibilité selon le lieu de résidence, appréciées à partir des matrices domicile - lieu études (RGP99 INSEE). Deux types de bassins bien différents peuvent être mis en évidence: Le premier type est formé par les bassins ayant des bases objectives correspondant à une carte scolaire, c'est-à-dire ceux du primaire et des deux niveaux du secondaire. Dans ces trois cas, les limites sont relativement faciles à mettre en évidence grâce au volume généralement important du flux principal sauf dans les zones où les contraintes spatiales d'accès au public sont fortes. Toutefois, les stratégies d'évitement de la carte scolaire ou a contrario l'attractivité de certains établissements publics et le recours parfois massif à l'enseignement privé induisent des écarts au modèle général qui sont toujours marquées socialement (Rouault 2003). Au niveau des lycées, les questions de distance et d'accessibilité commencent à devenir source d'inégalités marquées, entre ceux qui résident à proximité des lycées (dans les petites villes d'une part, dans les communes – centres d'autre part), et ceux qui en sont éloignés (bourgs ruraux, rural enclavé, périurbain lointain et sans doute certaines zones à l'échelle intra-urbaine). Le recours à la mobilité quotidienne ou hebdomadaire, malgré son coût économique (frais de transport et / ou d'hébergement en semaine) et son coût social (éloignement de la cellule familiale, recomposition des relations sociales, etc.) permet de palier en partie ces différenciations selon le lieu de résidence.



Le second type de bassins correspond à l'enseignement supérieur, où les stratégies individuelles correspondent plus à des choix de spécialisation, en tenant compte de contraintes liées à la mobilité, voire à des choix d'excellence ou à des choix de vie (décohabitation des jeunes vis-à-vis de leurs parents). Cela génère des bassins aux limites souvent moins nettes, imbriquées les unes dans les autres. La polarisation est très nette autour des grands bassins, dans un rayon assez large de l'ordre d'une trentaine de kilomètres voire plus (autour du Mans et d'Angers notamment), c'est-à-dire plus que pour les migrations journalières liées au travail. L'utilisation d'hébergements temporaires, la forte motorisation de ces catégories d'âge dans les catégories sociales élevées, le côté momentané de la mobilité (pour deux à quatre ans en moyenne) permettent d'accepter des distances à parcourir un peu plus fortes que pour le travail. A ce niveau d'études, les migrations résidentielles remplacent progressivement la mobilité quotidienne ou hebdomadaire, et celle-ci finit par ne plus jouer un rôle pondérateur des différenciations socio-spatiales. Selon l'espace de résidence, les distances à parcourir augmentent donc régulièrement avec le niveau d'étude. C'est l'un des facteurs explicatifs premiers de la moindre propension à la poursuite d'étude dans les espaces

ruraux. Au final, au sein de l'espace rural, la distinction entre petites villes avec offre complète au niveau lycée et STS, petites villes avec offre incomplète au niveau lycée, et le reste de l'espace rural est marquée et génère des différenciations sociales non négligeables. Au sein des grands systèmes urbains, les espaces périurbains lointains (faible accessibilité et forte mobilité), s'opposent aux grandes communes – centres, alors que les périphéries urbaines sont en situation intermédiaire malgré des représentations souvent négatives.

1.4 Perspectives

Cette description des principaux traits des différenciations intra-régionales permet donc de poser deux questions principales. La première consiste à considérer que ces différenciations sont principalement liées à l'inégale répartition de l'offre de formation dans l'espace. Les problèmes d'accessibilité aux lieux de formation conduisent les populations les plus mal dotées en raison de leur lieu de résidence, soit à avoir une moindre propension à la poursuite d'études, soit à palier ces problèmes en adoptant des comportements de mobilité qui les conduisent à se localiser de la même façon que les populations ne souffrant pas de problème d'accessibilité au système de formation. L'analyse des mobilités à partir de « Génération 98 » permettra donc d'apprécier l'ampleur de ces mouvements et de caractériser leur effet sur le devenir des populations. La deuxième hypothèse, testée ultérieurement consistera à partir des différenciations sociales au lieu de résidence, pour voir s'il s'agit du facteur explicatif premier des comportements de scolarisation (et d'insertion professionnelle, la source permettant d'élargir le champ couvert) ou si l'origine géographique joue finalement un rôle.

2/ La mobilité de formation et d'insertion d'une génération selon son origine géographique

2.1 Aspects méthodologiques

La source utilisée pour tester ces deux hypothèses est la source « Génération 98 » du CEREQ, basée sur un questionnaire passé en 2001. Portant sur 55 345 sortants du système scolaire en 1998, représentatifs de la quasi-totalité des sortants du système scolaire, elle permet de caractériser les niveaux de formation atteints ainsi que les trajectoires durant les trois années qui suivent la sortie du système de formation. Trajectoires d'insertion professionnelle plus ou moins rapide, situations de chômage, reprises des études, inactivité prolongée, service national, etc., les situations individuelles sont décrites mois par mois dans un calendrier. Une variable synthétique est construite à partir de ce calendrier de manière à proposer une typologie des trajectoires, avec les modalités suivantes : accès rapide à l'emploi, service national puis accès rapide à l'emploi, décrochage de l'emploi, chômage débouchant progressivement sur l'emploi, basculement hors emploi, formation, reprise d'études, inactivité, chômage prolongé. Notre analyse portant sur l'ensemble des sortants, nous avons préféré utilisé cette variable, mais d'autres indicateurs caractérisant la nature de l'emploi (type de contrat de travail, niveau de salaire, PCS, etc.) sont également disponibles. Les résultats obtenus avec ces variables sont généralement très convergents avec les résultats obtenus avec la typologie des trajectoires, souvent en amplifiant les processus observés (salaires plus faibles, types de contrats plus précaires, PCS plus basses pour les niveaux de formation débouchant le plus sur des situations de chômage ou d'inactivité prolongée, meilleures conditions pour les niveaux de formation élevés). Pour plus de clarté dans le propos, ne sont donc présentés ici que les résultats concernant la variable sur les types de trajectoire, d'autant que dans un marché segmenté (Morrison 1990), on peut considérer que les différences de salaires et de conditions de travail sont dues à la nature du travail plus qu'aux tensions entre offre et demande sur le marché du travail, alors que les trajectoires vers l'emploi sont plus liées à ces problèmes de tensions sur un segment donné. On pourrait ainsi imaginer que les

trajectoires vers l'emploi soient plus faciles pour les individus possédant peu de qualification dans un contexte de faible pénurie d'emplois non qualifié, sans que les différentiels de salaires ou de type de contrats avec les sortants des autres niveaux de formation soient fondamentalement changés.

2.2 La dimension géographique dans « Génération 98 »

Les variables caractérisant la mobilité géographique dans « Génération 98 » sont peu nombreuses. Les informations sont disponibles pour trois moments des parcours de formation et d'insertion professionnelle, soit l'entrée en classe de sixième, la fin des études et le moment de l'interrogation. Il est donc possible de considérer que la mobilité entre l'entrée en sixième et la fin des études mesure la mobilité de formation. Ce n'est pas tout à fait le cas, puisqu'un déménagement peut avoir une tout autre raison (accession à la propriété ou mutation professionnelle des parents par exemple), quoique ce type de mobilité résidentielle soit plus faible pour ces tranches d'âge que pour d'autres périodes de la vie. L'ampleur et la nature des mouvements (forte migration vers les pôles urbains) montrent cependant que l'essentiel des migrations sont bien liées à une mobilité de formation. Enfin, la mobilité entre la fin des études et le moment de l'interrogation trois ans après, mesure bien pour l'essentiel la mobilité lié à cette phase délicate de l'insertion dans le monde des actifs. Pour les trois temps disponibles, le lieu de résidence est renseigné soit sous la forme de typologie territoriale de type administratif couvrant l'ensemble de l'espace (département / région), soit avec pour référence le découpage en aires urbaines de l'INSEE (qui ne couvre donc pas l'ensemble de l'espace), soit avec la typologie en 6 types d'espaces issu de la position des communes dans ou en dehors des aires urbaines (auxquels s'ajoutent quelques modalités concernant les non réponse ou les personnes résidant à l'étranger). C'est cette dernière variable qui a été utilisée pour mesurer la mobilité intra-régionale, avec les avantages et les inconvénients de sa construction. Les avantages principaux sont que cette typologie couvre l'ensemble de l'espace français, qu'elle traduit l'existence d'un modèle général de structuration de l'espace en différenciant pôles urbains, communes périurbaines entourant ces pôles urbains, communes multipolarisées par plusieurs pôles urbains, pôles ruraux, communes périurbaines entourant ces pôles ruraux et le reste de l'espace rural. Les principaux inconvénients sont que cette typologie gomme certaines différenciations intra-urbaines, non seulement entre les différents types de quartiers, mais aussi plus basiquement entre communes-centres des grandes agglomérations et communes périphériques, et qu'elle ne permet pas de faire de distinctions selon les hiérarchies urbaines (notamment entre métropoles régionales, villes intermédiaires et moyennes). De plus, comme pour toute typologie les seuils adoptés peuvent être discutés mais ce débat n'a pas forcément sa place ici. Cette typologie sera donc à la base de la plupart des analyses, traduisant l'existence dominante d'un modèle urbain en couronnes concentriques, avec en complément deux variables spécifiques sur la mobilité entre chacun des trois moments. Enfin, considérant qu'il existe une opposition fondamentale entre l'Ile-de-France et le reste de la France à la fois pour les trajectoires individuelles qu'au niveau des structures spatiales, les tableaux excluront l'Ile-de-France (en grande partie des communes urbaines), de manière à ne raisonner que sur un modèle urbain de la ville de province.

2.3 Des mobilités de formation très polarisées

Tout d'abord, il faut remarquer que la mobilité pendant la formation est plus faible que la mobilité pendant la phase d'insertion professionnelle. Moins de 29% des sortants ont changé de commune de résidence entre leur entrée en sixième et leur sortie du système scolaire alors que le laps de temps qui s'est écoulé entre-temps est relativement long (en général 3 à 12 ans). Inversement, 37% de l'échantillon a changé de commune de résidence entre la sortie du système de formation et le moment de l'interrogation, soit trois ans plus tard. Plusieurs explications sont possibles. D'une part, le mouvement brownien de répartition des

emplois entre les sortants est beaucoup plus opaque et conditionné par des hasards et des opportunités, alors que la mobilité de formation est moins contrainte et résulte plus souvent de choix qui incluent l'appréciation de la proximité ou de la mobilité générée. D'autre part, la décohabitation entre les jeunes et leurs parents se fait plus souvent après la sortie du système de formation surtout pour ceux qui sortent rapidement, les âges n'étant pas homogènes dans notre échantillon. Pour les plus âgés, notamment ceux qui passent par le système universitaire, la décohabitation peut parfois se faire pendant les études.

Tableau 1 : Flux de mobilité pendant la formation

		<i>Types d'espace : lieu de résidence à la fin des études</i>							
Fréquence % en ligne % en colonne		pôles urbains	périurbain	communes multi- polarisées	pôles ruraux	péri-pôles ruraux	rural	total	mobiles pendant la formation (en %)
<i>Types d'espace : lieu de résidence à l'entrée en sixième</i>	pôles urbains	6 416	527	122	171	12	243	7 584	28,9
		84,6	6,95	1,61	2,25	0,16	3,2		
		60,27	52,7	39,74	37,01	40	33,61	56,95	
	périurbain	1 423	280	57	51	0	90	1 914	24,8
		74,35	14,63	2,98	2,66	0	4,7		
		13,37	28	18,57	11,04	0	12,45	14,37	
	communes multi- polarisées	496	50	67	23	2	43	688	23,4
		72,09	7,27	9,74	3,34	0,29	6,25		
		4,66	5	21,82	4,98	6,67	5,95	5,17	
	pôles ruraux	858	38	20	88	10	96	1 122	32,8
		76,47	3,39	1,78	7,84	0,89	8,56		
		8,06	3,8	6,51	19,05	33,33	13,28	8,42	
péri-pôles ruraux	42	0	2	3	1	4	54	23,4	
	77,78	0	3,7	5,56	1,85	7,41			
	0,39	0	0,65	0,65	3,33	0,55	0,41		
rural	1 410	105	39	126	5	247	1 956	28,7	
	72,09	5,37	1,99	6,44	0,26	12,63			
	13,25	10,5	12,7	27,27	16,67	34,16	14,69		
total	10 645	1 000	307	462	30	723	13 318		
% en ligne	79,93	7,51	2,31	3,47	0,23	5,43	100		

Champ : hors Île-de-France
Source : génération 98 CEREQ

La mobilité de formation (Tableau 1) observée est sans équivoque sur le plan spatial. Premièrement, les taux de mobilité sont assez différents d'un type d'espace à l'autre. Dans les grandes aires urbaines, la mobilité est forte pour ceux qui résident déjà dans l'espace urbain. Près de 29% des habitants d'un pôle urbain hors Ile-de-France ont eu une mobilité résidentielle entre leur entrée en sixième et leur sortie du système de formation. C'est beaucoup plus que pour ceux qui habitaient dans les communes périurbaines ou multipolarisées (23-24%), alors même que c'est bien ces personnes-là qui ont les problèmes d'accessibilité au système de formation les plus importants. Dans l'espace rural au sens large, la même opposition, encore plus tranchée, s'observe entre les pôles ruraux, où presque le tiers

des individus ont une mobilité de formation, alors que dans les couronnes environnantes, les proportions sont beaucoup plus faibles, excepté dans le milieu rural où la proportion de migrants est proche de la moyenne. Ces mouvements contribuent clairement à une polarisation très nette de la population, près de 80 % des personnes ayant changé de résidence optant pour une commune urbaine. C'est particulièrement vrai pour ceux qui sont déjà originaire des pôles urbains (85%), le reste des mouvements, notamment ceux vers le proche périurbain pouvant être liés à la mobilité résidentielle des parents. Même dans les autres espaces, les trois quarts des migrants se dirigent vers les pôles urbains, alors que ceux qui résident encore dans le même type d'espace qu'en sixième habitent très souvent (presque toujours pour le périurbain des pôles ruraux par exemple) dans la même commune. En particulier, un flux important existe entre les pôles ruraux et les pôles urbains, avec sans surprise une surreprésentation des niveaux élevés de formation parmi les personnes mobiles. Les mobilités de formation conduisent donc une frange non négligeable des personnes originaires des pôles ruraux et ayant un bon niveau de formation à rejoindre les grandes villes. La résultante de ces mouvements est donc sans équivoque, contribuant à une polarisation très forte des migrants du système de formation, puisque la proportion de personnes habitant un pôle urbain passe de 58% en sixième à plus de 64% (région Ile-de-France comprise) à la sortie du système de formation, avec sans doute, mais cela reste à vérifier, une véritable métropolisation de ces populations.

2.4 Des mobilités d'insertion professionnelle moins polarisées

La mobilité résidentielle dans les trois ans qui suivent la sortie du système de formation (37%) est donc plus importante que la mobilité de formation malgré des temporalités plus courtes. La prise d'un emploi conduit en effet à plus de mobilité qu'un choix de formation, plus sélectif sur le plan spatial. Les jeunes arrivant sur le marché du travail ont avant tout comme objectif de trouver un emploi, avant même de faire un choix de vie, mobilité ou non par exemple. Les opportunités d'emploi, le fait que le marché du travail soit très opaque, que de nombreux hasards interviennent dans les décisions prises dans cette période (candidatures spontanées ici ou là, mais rarement en fonction de stratégies spatiales, fonctionnement des relations sociales, etc.), tout cela fait que la propension à migrer durant cette période est particulièrement forte. Ajoutons que l'éventuelle autonomie financière permise par le fait d'avoir un salaire, conduit de nombreux jeunes à s'émanciper du foyer familial dans cette période, parfois sans mobilité intercommunale, mais parfois aussi avec une mobilité à faible distance sans que la situation professionnelle ne soit changée. Dans ce cadre de forte mobilité, les mouvements résultants de cette période vont pourtant beaucoup moins dans le sens d'une polarisation accrue par les villes, contrairement à l'avis le plus répandu. Ainsi, la proportion de personnes habitant dans les pôles urbains passe d'un peu plus de 64% à 66.6% (Ile-de-France comprise), soit une augmentation de la polarisation plus modérée que dans la période précédente. Il y a d'ailleurs moins de différences significatives dans la propension à migrer selon le lieu de résidence à la fin des études (Tableau 2). Les flux sont également plus variés que pour les mobilités de formation. Ainsi, en dehors de ceux qui ne changent pas de commune, à peine les trois quarts de ceux qui habitent dans un pôle urbain à la fin des études ont une mobilité vers une autre commune urbaine. Certains ont une mobilité soit vers l'espace périurbain proche (opportunité d'emploi, trajectoire résidentielle), soit vers les pôles ruraux ou l'espace rural. Un mouvement de déversement des jeunes actifs en dehors des villes apparaît donc, même si il est encore faible par rapport aux mouvements migratoires ultérieurs. Pour les habitants du périurbain ou des communes multi-polarisées à la fin des études, la ville reste un pôle d'emploi important (60-63% des mobiles se dirigent vers les pôles urbains), mais on observe également quelques mouvements vers d'autres types d'espace. Enfin, pour les espaces non polarisés par les villes, pôles ruraux et espace rural, « seulement » la moitié des mobiles environ trouvent un emploi en ville, alors que d'autres pôles ruraux ou l'espace rural sont aussi des lieux d'emploi potentiels. Si la polarisation par les villes des

jeunes actifs est donc toujours réelle, elle apparaît finalement bien plus modérée que dans la période de formation, contrairement à ce qui est souvent dit. Elle est toutefois toujours aussi sélective, concernant surtout des personnes avec des niveaux de diplômes assez élevés.

Tableau 2 : Flux de mobilité pendant l'insertion professionnelle

		Types d'espace : lieu de résidence trois ans après la sortie du système de formation							
Fréquence % en ligne % en colonne	pôles urbains	périurbain	communes multi- polarisées	pôles ruraux	péri-pôles ruraux	rural	total	mobiles pendant l'insertion prof. (en %)	
Types d'espace : lieu de résidence à la fin des études	pôles urbains	8 422	1 083	346	494	18	809	11 254	38,3
		74,84	9,62	3,07	4,39	0,16	7,19		
		68,87	56,47	48,39	46,47	32,14	43,12	62,59	
	périurbain	1 621	475	124	123	7	208	2 573	37,8
		63	18,46	4,82	4,78	0,27	8,08		
		13,26	24,77	17,34	11,57	12,5	11,09	14,31	
	communes multi- polarisées	521	93	124	42	1	89	875	34,3
		59,54	10,63	14,17	4,8	0,11	10,17		
		4,26	4,85	17,34	3,95	1,79	4,74	4,87	
	pôles ruraux	526	79	32	135	13	180	971	35,2
		54,17	8,14	3,3	13,9	1,34	18,54		
		4,3	4,12	4,48	12,7	23,21	9,59	5,4	
	péri-pôles ruraux	38	7	7	11	2	18	83	40,1
		45,78	8,43	8,43	13,25	2,41	21,69		
		0,31	0,36	0,98	1,03	3,57	0,96	0,46	
	rural	993	175	81	254	15	565	2 094	37,6
		47,42	8,36	3,87	12,13	0,72	26,98		
		8,12	9,12	11,33	23,89	26,79	30,12	11,65	
	total	12 228	1 918	715	1 063	56	1 876	17 981	
	% en ligne	68,01	10,67	3,98	5,91	0,31	10,43	100	

Champ : hors Île-de-France
Source : génération 98 CEREQ

2.5 Effets de la mobilité sur le devenir professionnel

La mobilité lors de l'insertion professionnelle, assez intense, joue donc un rôle à la fois de continuité de la polarisation des jeunes par les pôles urbains et d'amorce de redistribution sur le reste de l'espace. On peut cependant se demander quel est l'effet de cette mobilité, si elle améliore ou non les conditions d'insertion professionnelle, ou si a contrario est elle uniquement contrainte par le fonctionnement du marché du travail. La comparaison des tableaux 3 et 4 propose une réflexion niveau par niveau, ce qui permet de s'affranchir du principal effet de structure.

Tableau 3 : Trajectoires d'insertion professionnelle des non-mobiles

		Type de trajectoire									
	Fréquence % en ligne % en colonne	accès rapide à l'emploi	service national puis accès rapide à l'emploi	décrochage de l'emploi	du chômage vers l'emploi	basculement hors de l'emploi	formation	reprise des études	inactivité	Chômage prolongé	total
Niveau de formation de la classe de sortie	Niveau 1 bac + 5 ingénieurs / écoles de commerce	1 367 69,08 8,52	139 7,02 6,43	48 2,43 3,74	211 10,66 6,45	70 3,54 4,08	13 0,66 1,75	9 0,45 1,67	38 1,92 3,35	84 4,24 3,36	1 979 6,73
	Niveau 2 bac + 3 ou 4	1 589 55,99 9,9	221 7,79 10,23	134 4,72 10,45	293 10,32 8,95	143 5,04 8,33	90 3,17 12,11	76 2,68 14,07	91 3,21 8,02	201 7,08 8,04	2 838 9,65
	Niveau 3 BTS / DUT / DEUG	2 913 62,38 18,16	600 12,85 27,76	233 4,99 18,17	451 9,66 13,78	189 4,05 11,01	50 1,07 6,73	44 0,94 8,15	75 1,61 6,61	115 2,46 4,6	4 670 15,89
	Niveau 4 ⁺ non diplômés du supérieur	1 463 44,55 9,12	424 12,91 19,62	210 6,39 16,38	355 10,81 10,85	234 7,13 13,63	108 3,29 14,54	141 4,29 26,11	129 3,93 11,38	220 6,7 8,8	3 284 11,17
	Niveau 4 bac ou terminale	2 819 57,32 17,57	430 8,74 19,9	295 6 23,01	454 9,23 13,87	291 5,92 16,95	104 2,11 14	112 2,28 20,74	148 3,01 13,05	265 5,39 10,6	4 918 16,73
	Niveau 5 CAP / BEP	4 883 54,9 30,43	298 3,35 13,79	311 3,5 24,26	1 163 13,07 35,53	609 6,85 35,47	219 2,46 29,48	115 1,29 21,3	352 3,96 31,04	945 10,62 37,78	8 895 30,26
	Niveau 5b CAP / BEP non diplômés	771 40,75 4,81	35 1,85 1,62	35 1,85 2,73	229 12,1 7	128 6,77 7,45	92 4,86 12,38	25 1,32 4,63	192 10,15 16,93	385 20,35 15,39	1 892 6,44
	Niveau 6 non diplômés	240 26,09 1,5	14 1,52 0,65	16 1,74 1,25	117 12,72 3,57	53 5,76 3,09	67 7,28 9,02	18 1,96 3,33	109 11,85 9,61	286 31,09 11,44	920 3,13
	total	16 045	2 161	1 282	3 273	1 717	743	540	1 134	2 501	
	% en ligne	54,58	7,35	4,36	11,13	5,84	2,53	1,84	3,86	8,51	

Champ : hors Île-de-France
Source : génération 98 CEREQ

Tableau 4 : Trajectoires d'insertion professionnelle des mobiles

	Type de trajectoire										
	Fréquence % en ligne % en colonne	accès rapide à l'emploi	service national puis accès rapide à l'emploi	décrochage de l'emploi	du chômage vers l'emploi	basculement hors de l'emploi	formation	reprise des études	inactivité	Chômage prolongé	total
Niveau de formation de la classe de sortie	Niveau 1 bac + 5 ingénieurs / écoles de commerce	1 564	456	86	408	61	20	16	32	67	2 710
		57,71	16,83	3,17	15,06	2,25	0,74	0,59	1,18	2,47	
		14,82	23,46	10,76	20,6	7,53	5,99	4,75	6,4	9,28	15,07
	Niveau 2 bac + 3 ou 4	1 900	333	163	335	142	91	86	89	100	3 239
		58,66	10,28	5,03	10,34	4,38	2,81	2,66	2,75	3,09	
		18	17,13	20,4	16,91	17,53	27,25	25,52	17,8	13,85	18,01
	Niveau 3 BTS / DUT / DEUG	3 158	617	194	434	150	53	49	61	74	4 790
		65,93	12,88	4,05	9,06	3,13	1,11	1,02	1,27	1,54	
		29,92	31,74	24,28	21,91	18,52	15,87	14,54	12,2	10,25	26,64
	Niveau 4 ⁺ non diplômés du supérieur	1 046	276	133	245	143	66	110	71	89	2 179
		48	12,67	6,1	11,24	6,56	3,03	5,05	3,26	4,08	
		9,91	14,2	16,65	12,37	17,65	19,76	32,64	14,2	12,33	12,12
	Niveau 4 bac ou terminale	1 342	166	111	189	111	35	50	63	76	2 143
		62,62	7,75	5,18	8,82	5,18	1,63	2,33	2,94	3,55	
		12,72	8,54	13,89	9,54	13,7	10,48	14,84	12,6	10,53	11,92
	Niveau 5 CAP / BEP	1 340	87	98	308	181	52	19	109	218	2 412
55,56		3,61	4,06	12,77	7,5	2,16	0,79	4,52	9,04		
	12,7	4,48	12,27	15,55	22,35	15,57	5,64	21,8	30,19	13,41	
Niveau 5b CAP / BEP non diplômés	163	8	8	43	15	11	5	57	64	374	
	43,58	2,14	2,14	11,5	4,01	2,94	1,34	15,24	17,11		
	1,54	0,41	1	2,17	1,85	3,29	1,48	11,4	8,86	2,08	
Niveau 6 non diplômés	41	1	6	19	7	6	2	18	34	134	
	30,6	10,75	4,48	14,18	5,22	4,48	1,49	13,43	25,37		
	0,39	0,05	0,75	0,96	0,86	1,8	0,59	3,6	4,71	0,75	
total	10 554	1 944	799	1 981	810	334	337	500	722		
% en ligne	58,7	10,81	4,44	11,02	4,5	1,86	1,87	2,78	4,02		

Champ : hors Île-de-France
Source : génération 98 CEREQ

Globalement, la mobilité améliore les trajectoires d'insertion professionnelle. L'accès rapide à l'emploi (ou après un éventuel service national) concerne plus de personnes parmi les mobiles, inversement le basculement hors de l'emploi, l'inactivité et surtout les trajectoires de chômage prolongé touchent beaucoup plus les personnes non mobiles. Cependant, quand on regarde niveau par niveau, la situation n'est pas toujours aussi nette. Elle est claire pour les personnes non diplômées (niveau 6), pour les non diplômés du supérieur, les BTS/DUT et les diplômés de niveau bac+3 ou 4. Dans ces cas, la proportion de trajectoires avec accès rapide à l'emploi augmente de 3 à 5 points entre non mobiles et mobiles (en gardant les différentiels habituels). Inversement, les trajectoires avec chômage prolongé sont moins nombreuses. Pour les sortants de niveau 5 (CAP/BEP), le fait d'avoir été

mobile ou pas ne change pas grand-chose à la situation. Par contre, pour les sortants 5b (niveau CAP/BEP mais non diplômés), la mobilité joue un rôle finalement assez ambigu, car si le taux de chômage baisse un peu, la proportion d'inactifs (il s'agit surtout de jeunes filles qui ont du mal à s'insérer sur le marché du travail) est plus importante. Enfin, pour les sortants de niveau 1 (Bac+5, écoles d'ingénieurs ou de commerce), la tendance est également incertaine, la proportion de trajectoire de type accès rapide à l'emploi étant même plus faible de 10 points parmi les mobiles, avec a contrario plus de trajectoires passant par le service national (prouvant de façon détournée la tendance à la mobilité plus forte chez les hommes) et, plus significatif, avec plus de trajectoires passant par une période de chômage initial. Ce dernier exemple montre que la mobilité peut devenir une solution lorsque le projet initial (absence de mobilité) ne débouche pas sur un emploi, c'est-à-dire que c'est la mobilité qui peut être induite par des difficultés d'insertion professionnelle. De même, certaines mobilités contraintes (suivre un conjoint par exemple) peut conduire à des situations plus difficile que de rester dans sa commune d'origine, notamment pour les jeunes filles faiblement diplômées. La mobilité n'a donc pas forcément un rôle positif sur le devenir des personnes, ce qui pondère les discours habituellement très positifs autour de l'incitation à la mobilité.

2.6 Le devenir d'une génération selon son origine géographique

Au final, existe-t-il des différences de devenir professionnel selon l'origine géographique ? Si les différenciations entre lieu de résidence en sixième sont uniquement dues à la composition sociale, alors pour un niveau de formation donné, il ne doit pas y avoir de disparités dans les trajectoires d'insertion professionnelle selon ces lieux de résidence. Tout d'abord, les différenciations de trajectoires d'insertion professionnelle entre lieux de résidence en sixième sont faibles. Les variations des proportions respectives de trajectoires rapides vers l'emploi ou au contraire de chômage prolongé résumant assez bien l'essentiel des différenciations à la fois entre espaces et selon les niveaux de formation (Tableau 5). Globalement, ces variations sont réduites, de l'ordre de 1.5 point pour les situations de chômage (avec plus de chômage pour les personnes originaires des pôles urbains), et des variations à peine plus élevées (4.5 points maximum) pour les trajectoires d'accès rapide et durable à l'emploi, avec encore une fois une situation moins favorable pour les personnes résidant dans les pôles urbains (et les pôles ruraux) que pour celles habitant dans les espaces périphériques ou ruraux.

Si on prend en compte les niveaux de formation, les situations sont cependant hétérogènes, et même parfois inversées, ce qui explique au passage la non pertinence des différenciations d'origine géographique à l'échelle intra-régionale dans les modèles « toutes choses égales par ailleurs ». Pour les niveaux bac et plus, les différenciations peuvent apparaître assez modérées. Pour le niveau 1, ce sont les personnes originaires des pôles urbains qui ont les meilleurs trajectoires (mais elles connaissent également un peu plus le chômage prolongé), même si les différenciations sont faibles. La mobilité de formation des personnes originaires de l'espace périurbain ou rural au sens large leur a finalement quasiment permis d'être au niveau des urbains pour la qualité de l'insertion professionnelle. Cette situation se retrouve pour les sortants de niveau 3 (BTS/DUT notamment). Cette catégorie a particulièrement bien profité des conditions correctes d'insertion sur le marché du travail des années 1998-2001. Les personnes originaires des pôles ruraux ont cette fois une position relative bien meilleure, sans doute parce que ce type de qualification correspond aussi à des besoins locaux de main d'œuvre (les pôles ruraux ont un profil assez industriel). L'hypothèse de l'existence de trajectoires de retour à l'espace d'origine sera ici à tester. Dans les niveaux 2, 4+ et 4, la situation est également peu tranchée, les mobilités ayant donc également joué un rôle d'égalisation des chances d'insertion professionnelle. Les trajectoires sont même globalement meilleures pour les jeunes originaires des espaces périphériques, périurbains ou

multipolarisés autour des grandes villes, de l'espace rural et du périurbain autour des pôles ruraux (bien que dans ce dernier cas les chiffres soient calculés sur de faibles effectifs), sans doute parce que ces formations ne peuvent être suivies que dans un pôle urbain. Les contraintes induites par ce choix font que globalement les projets professionnels sont peut être un peu mieux préparés dans ces espaces. Les difficultés d'insertion professionnelle dans les pôles ruraux et surtout dans les pôles urbains se traduisent par un peu plus de trajectoires vers du chômage prolongé, mais aussi par plus de séquences de formation d'une part, et de trajectoires vers l'inactivité en particulier pour les jeunes filles niveau bac d'autre part.

Tableau 5 : Devenir professionnel selon l'origine géographique

		Niveau de formation de la classe de sortie								
		Niveau 1 bac + 5 ingénieurs ./ écoles de commerce	Niveau 2 bac + 3 ou 4	Niveau 3 BTS / DUT / DEUG	Niveau 4 ⁺ non diplômés du supérieur	Niveau 4 bac ou terminale	Niveau 5 CAP / BEP	Niveau 5b CAP / BEP non diplômés	Niveau 6 non diplômés	total
Types d'espace : lieu de résidence à l'entrée en sixième	pôles urbains	63,1	57,1	64,3	45,4	57	52,9	37,6	24,5	55,7
		3,3	5,2	2,1	6,1	5,4	11,9	21,7	30,5	7
	périurbain	61,5	59	63,7	45,8	62,1	56,2	45,8	29,3	57,6
		2,6	3,5	1,4	4,5	4,3	8	17,6	31,7	5,5
	communes multi-polarisées	63,3	58,1	63,3	52,7	58,6	58,9	49	41,4	58,4
		3,2	5,2	1,8	3	4,7	8,5	16,8	27,1	6,1
	pôles ruraux	62,4	56,3	65,1	44,1	58,2	55,4	42	21	55,7
		3	6,3	1,7	6,3	3,7	9,8	22,5	30,3	6,9
	péri-pôles ruraux	53,8	60,9	62,5	61,9	65	56,5	66,7	33,3	60,2
		15,4 ns	0 ns	2,1	4,8 ns	2,5 ns	8,1	5,6 ns	16,7 ns	5,2
rural	59	57,2	64,4	46	60,9	58,1	44,6	28,1	57,3	
	3	4,9	2,5	5,7	4,5	9	16,7	30,4	6,6	
% accès rapide à l'emploi		62,5	57,4	64,2	45,9	58,9	55	41,2	29,7	
% chômage prolongé		3,2	4,9	2	5,7	4,8	10,3	19,8	30,4	

Champ : hors Île-de-France
Source : génération 98 CEREQ

Mais les différenciations sont en fait beaucoup plus nettes pour les bas niveaux de formation. Le phénomène est déjà visible pour les sortants de niveau 5 (CAP/BEP), bien que leurs conditions d'insertion professionnelle soient meilleures que pour d'autres générations. Il est surtout évident pour les niveaux 5b et plus encore 6, c'est-à-dire les personnes arrivant sur le marché du travail sans aucun diplôme. Les difficultés d'insertion sont en effet bien moins bonnes pour les personnes originaires des pôles urbains. La proportion de trajectoires d'accès direct et durable à l'emploi est sous-représentée de façon forte, avec un différentiel de 5 points par rapport à la moyenne, pour atteindre moins du quart pour les jeunes sans diplôme. Le taux de chômage est également supérieur à la moyenne, sauf pour les non diplômés, où les passages par le chômage sont plus nombreux, ainsi que les trajectoires vers l'inactivité (14% des sortants dans les pôles urbains). Les jeunes originaires des pôles ruraux connaissent également plus de difficultés d'insertion que la moyenne, en particulier au niveau 6, avec 21% de trajectoires avec accès rapide et durable à l'emploi. Le taux de chômage des jeunes de niveau 5b y est également significativement élevé. A contrario, les jeunes des espaces périurbains ou ruraux ont de moins mauvaises trajectoires, même si la proportion de

personnes connaissant un chômage prolongé reste particulièrement importante, de l'ordre de 30%.

En fait, les différenciations s'organisent globalement de façon favorable pour les catégories sociales et les niveaux de formation qui sont les plus spécifiques de l'espace observé, celles qui correspondent le mieux aux caractéristiques des marchés locaux du travail. La situation est ainsi légèrement plus favorable aux urbains pour les emplois de qualification élevée, emblématiques de l'évolution actuelle de l'emploi dans les villes. Toutefois, l'expérience de la mobilité qu'ont les jeunes de niveau supérieur au bac originaires des autres espaces leur permet de tempérer les disparités. Inversement, pour les personnes ayant un faible niveau de formation, il vaut mieux résider dans les espaces ruraux. Même si l'insertion professionnelle est de toutes façons difficile pour ces personnes, elle reste relativement moins compliquée en milieu rural qu'en milieu urbain. A travers ces résultats, apparaissent également les difficultés particulièrement importantes que peuvent connaître les personnes originaires des quartiers d'habitat social ayant un faible niveau de formation. Entre stigmatisation et atonie du marché du travail urbain sur ce segment, leur situation n'est pas des plus enviable. Plus généralement, l'origine géographique semble donc jouer un rôle réel dans les trajectoires d'insertion professionnelle. Les jeunes avec de bons niveaux de formation, plutôt issus des catégories aisées urbaines, ont globalement des trajectoires correctes même si au niveau des individus il existe des contre-exemples. Les jeunes ruraux de même niveau doivent passer par l'apprentissage de la mobilité, qui a un coût social et économique, mais dans l'ensemble cela leur permet d'améliorer leur situation sociale. Par contre, pour les jeunes sortant du système de formation peu ou pas diplômés, l'origine géographique joue négativement pour ceux qui résident dans l'espace urbain.

Conclusion

L'analyse des taux de scolarisation et des bassins de formation a donc permis de montrer l'existence de disparités fortes à la fois de poursuite d'étude et d'accessibilité au système de formation. Les différenciations intra-régionales se soldent par des mobilités géographiques importantes, conduisant à une très forte polarisation vers les pôles urbains pendant la durée de la scolarité. Cette polarisation concerne les jeunes ayant des forts niveaux de diplômes pour des espaces périphériques ou délaissés et conduit donc à une concentration forte des plus diplômés au sortir du système de formation. Dans un second temps, la polarisation se poursuit lors de la phase de l'insertion professionnelle, même si on voit apparaître l'amorce d'un processus de redistribution vers les espaces non urbains. La mobilité générée améliore sans aucun doute les conditions d'insertion professionnelle des personnes impliquées, mais plus en raison des niveaux de diplômes atteints que par effet propre de la mobilité. En fait, selon les niveaux, la mobilité peut avoir un effet positif sur les trajectoires d'insertion professionnelle, comme elle peut parfois avoir un effet plus négatif, en particulier aux deux extrêmes de l'échelle des diplômes. Lorsque la mobilité est contrainte par d'autres événements que l'insertion professionnelle (d'ordre familial) ou si elle fait suite à l'échec d'un projet plutôt orienté vers l'absence de mobilité, son effet est très relatif car c'est la mobilité qui induite. Enfin, l'origine géographique joue un rôle dans les trajectoires d'insertion professionnelle au sens où les jeunes qui correspondent le mieux à la nature du fonctionnement du système local ont des trajectoires meilleures que ceux de mêmes niveaux qui habitent dans des espaces où le type d'emploi considéré est moins courant.

Il reste bien évidemment des zones d'ombre dans ce travail encore exploratoire. En particulier, la source ne permet pas de descendre à l'échelle des quartiers dans les communes-centres des grandes agglomérations, donc ne permet pas d'analyser de façon correcte les

différenciations intra-urbaines entre beaux quartiers et zones d'habitat social. D'autre part, certains liens entre la mobilité et les conditions de l'insertion professionnelle restent un peu nébuleux, notamment l'articulation entre mobilité de formation et mobilité lors de l'insertion professionnelle (retour vers l'espace d'origine). Enfin, la hiérarchisation entre facteurs sociaux (effets de genre et effets de l'origine sociale) et origine géographique n'est pas facile en raison de l'ambivalence de l'effet de l'origine géographique.

Cependant deux éléments semblent bien étayés : d'une part la distance géographique aux lieux de formation est aussi une distance sociale et cela amplifie les effets liés à l'appartenance sociale ; d'autre part, la mobilité est un apprentissage social. Les « meilleurs » éléments d'une génération donnée dans certains types d'espaces, ruraux en particulier mais sans doute aussi des zones sensibles, seront ainsi amenés à ne plus retourner dans leur espace d'origine. Le système de formation fonctionne finalement comme un filtre social à plusieurs niveaux : il attire les jeunes les plus brillants depuis les espaces déjà un peu délaissés vers les espaces métropolitains, inversement il permet aux membres des catégories aisées urbaines de maintenir leur situation sociale.

Bibliographie :

- Baron M., Caro P. et Perret C. (2003) : Mobilités géographiques étudiantes et qualification des territoires, rapport pour les Ministères de la Recherche, de l'Education Nationale et la DATAR, 163 p.
- Canals V. (2001) : Formation – insertion et transformation de la relation salariale, L'Harmattan, Paris.
- Charlot B. et Glasman D. (dir) (1998) : Les jeunes, l'insertion, l'emploi, PUF, 341 p.
- De Coninck R. (1992) : Entrée dans la vie active et marché local du travail, L'espace géographique N°1, p.15-24.
- Dodier R. (1999) : Insertion professionnelle et espace géographique : premières approches, ESO travaux et documents n°10, p. 65-70.
- Dodier R. (2001) : La dimension spatiale du marché de l'emploi, Hommes et Terres du Nord N°1, p.3-9.
- Dodier R. (2003) : Différenciations socio-géographiques dans les parcours de formation et d'insertion : premiers constats et premières analyses, p. 35-85 in Trajectoires scolaires, insertion professionnelle et mobilité géographique en Pays de la Loire, Rapport intermédiaire pour la DATAR, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Recherche, 114 p., GREGUM, Université du Maine.
- Dodier R. (2004) : Migrations des cadres, entre métropolisation et diffusion, Bulletin de l'Association de Géographes Français – Géographies, N°2, pages 182-192, juin 2004.
- Fournier J.-M. (dir.) (2001) : Faire la géographie sociale aujourd'hui, Les Documents de la MRSH de Caen, PUC, Caen, n° 14.
- Frémont A. (1976) : La région, espace vécu, Presses Universitaires de France, 2ème édition 1998.
- Hérin R., Müller C. (dir.) (1998) : Espaces et sociétés à la fin du XXème siècle : quelles géographies sociales ?, Les documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, n°7, 302 p.
- Martinelli D., Comte M., Dodier R., Ertul S., Frickey A., Gugenheim F., Moullet S., Perret C. (2004) : Comment interpréter les disparités locales d'insertion des diplômés du supérieur ? Relief N°3, 62 p., CEREQ.
- Morrison P.S. (1990) : Segmentation theory applied to local, regional and spatial labour markets, Progress in Human Geography N°4, p. 248-258.
- Peck J.A. (1989) : Reconceptualizing the local labour market : space, segmentation and the state, Progress in Human Geography N°1, p. 42-61.

Rouault, R. (2003) : De la carte scolaire à la scolarisation à la carte, inégalités et nouveaux rapports à l'espace scolaire. Volume 3 de l'HDR, Université de Caen, 263 p.